



Statut d'expert-comptable en entreprise : quels avantages ?

Promulguée le 22 mai 2019, la loi Pacte a créé le statut d'« expert-comptable en entreprise », permettant ainsi aux diplômés du DEC n'exerçant pas en cabinet de s'inscrire au Tableau de l'Ordre. Beaucoup y ont vu l'opportunité de renouer avec leur famille professionnelle. Suivi de l'actualité, accès aux services de l'Ordre, échanges entre pairs... : les nouveaux inscrits revendiquent les multiples avantages à rejoindre la grande communauté de l'expertise comptable et ses 21 000 membres.



FLORIAN BLOUCTET

Directeur administratif et financier
chez Alan Allman Associates, Luxembourg

Le DEC donne une crédibilité, pose le cadre et rassure. Ce diplôme est le sésame d'une grande famille. Dans les pays anglo-saxons, même en entreprise, les diplômés revendiquent leur titre de « CPA ». Rejoindre l'Ordre est une façon de recréer du lien, de rester connecté et de montrer aussi la fierté d'appartenance à cette profession. Échanger avec nos homologues exerçant en cabinet est enrichissant pour tous. L'apport de l'Ordre en matière d'informations et d'outils est précieux.



AYMERIC DORMEAU

Président de Drakkar Développement,
Bihorel (76)

Pour moi, cela avait du sens de garder des liens forts avec ma famille professionnelle. Cela me permet de suivre les évolutions techniques, d'aller à des formations ou encore aux AG pour une cotisation minimale. En se rassemblant, nous pouvons échanger avec des confrères ayant une formation proche et des compétences complémentaires. Cela ouvre des horizons, nous fait découvrir d'autres pratiques professionnelles, et nous permet de développer nos réseaux.



PIERRE VALENCIEN

Chargé de mission au Conseil supérieur,
Paris (75)

Après l'obtention du DEC, beaucoup de diplômés n'exercent pas en libéral. Plus nous serons nombreux à l'Ordre, plus nous ferons masse pour transmettre de nouvelles orientations pour les entreprises. Les diplômés d'expertise comptable exerçant en entreprise sont confrontés à des préoccupations qu'ils pourront exprimer au sein d'une famille commune. Nous pourrions plus facilement faire du lobbying et orienter la politique comptable de notre pays à l'aide de représentants du terrain.